

Bulletin d'information communal

Le mot du Maire:

Madame, Monsieur,

Voici huit mois que vous nous avez mandaté pour assurer l'administration communale, nous vous remercions de cette confiance que vous nous avez accordée. En acceptant ce mandat, nous nous sommes engagé à mettre en œuvre pendant six années l'ensemble des moyens dont nous disposerons pour gérer, développer et animer notre commune dans le respect du budget communal.

Les premières semaines de notre mandat a été consacré à ce que l'on appelle la mise en place du Conseil Municipal. Pendant cette période nous avons rencontré nos interlocuteurs, actualisé nos adhésions aux divers services de nos partenaires, désigné nos représentant élus ou non élus à de nombreuses commissions. Par la suite, nous avons mis un point d'honneur à respecter les orientations prises par l'équipe municipale sortante, respectant ainsi (malgré quelques modifications à la marge) les budgets 2014 votés avant les élections, et assurant ainsi la continuité que nous avons annoncé.

Les mois à venir seront différents, avant fin mars nous voterons l'ensemble des budgets communaux, ces votes seront précédés de travaux de réflexion sur les orientations que nous allons prioriser. L'équipe municipale a déjà dégagé des priorités comme l'aménagement du lotissement des Moines à l'Est de Lautreait (cf page 9). Il nous faudra conjuguer avec les baisses de dotations annoncées par l'Etat, bien heureusement la gestion efficace et raisonnable de nos prédécesseurs nous permet de trouver aujourd'hui une situation financière communale saine et rassurante. En tant que responsable de l'équipe municipale, j'assumerai mes responsabilités et m'engage à ne pas mettre en péril notre collectivité.

Mais l'activité communale n'est surtout pas qu'administrative, bien vivre à Triac-Lautreait c'est reconnaître l'engagement des associations communales, soutenir les initiatives sportives, culturelles, garder à l'esprit que la préservation de l'environnement est essentielle. Nos associations communales montrent chaque année leur dynamisme et leur souhait de partager des moments festifs et collectifs, elles favorisent le lien social et les échanges, elles méritent pour cela d'être soutenues. Lorsque je parle de lien social je parle aussi de solidarité et à l'inverse d'isolement, à ce titre soyons vigilants à nos aînés qui peuvent parfois être isolé. J'ai surtout une pensée pour ceux qui ne trouvent même plus l'énergie de venir une fois par an au repas qui leur est dédié. Je veux aussi remercier ceux qui donnent de leur temps pour la commune au cours des manifestations sportives, pour le ramassage des déchets dans la nature ou encore pour donner un coup de main.

Je vous laisse maintenant découvrir ce bulletin communal qui a pris une nouvelle forme, il vous est proposé comme une rétrospective mensuelle de l'année écoulée à laquelle se mêlent des informations, de l'actualité. J'espère que vous prendrez plaisir à en découvrir les détails, en attendant de vous rencontrer lors du partage de la galette dimanche 11 janvier à 16h à la salle communale, l'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter nos vœux de bonheur de santé et de réussite en cette nouvelle année 2015.

Notre Maire
Sébastien Bretaud



Imprimé par nos soins, majoritairement en police Garamond qui consomme jusqu'à 30% d'encre en moins, et sur papier certifié **Ecolabel**.

Comité de rédaction: Membres de l'équipe municipale, chacun selon son champ de compétence dédié. En association avec nos partenaires communaux (Associations, professionnels, élèves).

Comité de pilotage: Thomas Christine, Roy Olivia.

Directeur de publication: Bretaud Sébastien. 01/2015, tirage 220 exemplaires, ne pas jeter sur la voie publique.

Recette gourmande

Janvier

Brioche individuelle au chocolat.

4 œufs

250 gr de farine

40 gr de sucre en poudre

5 gr de sel fin

10 gr de levure de boulanger

Mélanger ensemble dans un grand saladier, les œufs entiers, la farine, le sucre, le sel et la levure jusqu'à l'obtention d'une pâte.



Ramollir le beurre (en pommade), mélanger petit à petit le beurre en morceaux à la pâte tout en remuant. (Vous pouvez utiliser un batteur électrique).

Laisser une nuit au réfrigérateur en couvrant d'un linge ou papier étirable.

Mouler la brioche en boule, y mettre un carré de chocolat (mis la veille au congélateur) puis dorer à l'aide d'un pinceau au jaune d'œuf. Faire monter la brioche doucement.

Enfournez thermostat 7 durant 20 à 30 minutes.

Bonne dégustation !

L'Alsace à Lautrait



Février



Le repas choucroute du Comité des Fêtes est toujours un succès. En 2014 2 soirées ont été organisées pour satisfaire la demande: 160 couverts sur l'ensemble des 2 soirées.



La Voie Douce

Les collectivités riveraines du fleuve Charente et le Département de la Charente se sont engagés dans la réalisation d'une voie destinée aux modes doux de déplacement (piétons, cyclistes, éventuellement cavaliers) dans le val de Charente, entre l'agglomération d'Angoulême et la limite avec la Charente-Maritime. Cette section de 72 kilomètres est partie intégrante d'un itinéraire inscrit au schéma national des vélo-routes et voies vertes validé par le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) en 2010. Elle a pour vocation de relier les 2 vélo-routes européennes de la côte atlantique dite V1 (Roscoff – Hendaye) et de la V3 (Jeumont – Hendaye).

Ce projet s'intègre dans la

politique du Grenelle de l'environnement et du développement des modes de déplacements non polluants.



Il est également une réponse à la demande sociétale d'espaces récréatifs et de plein air et s'adresse tant aux charentais qu'aux touristes qui pourront ainsi découvrir le Val de Charente à travers son histoire, son patrimoine, ses paysages et ses richesses environnementales.

La commune projette d'acquérir

une ou deux parcelles afin d'officialiser par des actes l'actuel emplacement du chemin rural en bord de Charente. Les accès seront à terme interdits aux véhicules à moteur sur tout le linéaire des bords de Charente. Cependant, les ayants droits (exploitants agricoles) pourront accéder à leurs parcelles via un système de barrières.

Si l'investissement foncier sera supporté par la commune, les aménagements seront pris en charge par la Communauté de Communes de Jarnac via sa compétence touristique.

Ce projet est soutenu par une Déclaration d'Utilité Publique. Sur l'ensemble du linéaire concerné certaines collectivités ont déjà réalisé les travaux d'aménagement comme dans le Grand - Cognac.

Le syndicat d'eau SIAEP de Foussignac.

Cette organisation se compose de 13 communes : BASSAC, CHASSORS, COURBILLAC, FLEURAC, FOUSSIGNAC, MAREUIL, MERIGNAC, LES METAIRIES, PLAIZAC, SIGOGNE, TRIAC-LAUTRAIT et VAUX ROUILLAC. Le Président en est Mr Thomas Pierre, les deux vice-présidents Mr Landier et Mr Paquet Fabien de notre commune.

La population desservie est d'environ 7 051 habitants.

Le service est exploité en affermage par la Véolia Eau. Le contrat est de 12 ans et prend fin au 31 décembre 2018.

Les prestations assurées par le fermier :

- ⇒ Gestion du service : règlements, entretien et surveillance des installations, relevé des compteurs.
- ⇒ Gestion des abonnés : accueil, facturation et écoute.
- ⇒ Mise en service, branchements.
- ⇒ Entretien sur l'ensemble des ouvrages.
- ⇒ Renouvellement, branchement canalisation, compteur et ouvrage de traitement.

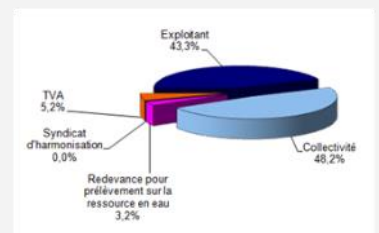
Ressources en eau: le forage de Triac:

	2012	2013
Prélèvement (m ³)	568 407	484 108
Volume traité à TRIAC (m ³)	560 554	477 425

On peut constater une baisse de consommation pour 2013. Cela dénote un certain civisme de la population et un bon entretien des installations par les intervenants.

Le coût de la facture se répartit de la façon suivante :

- 43.3 % l'exploitant
- 48.2 % collectivité
- 3.2 % redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
- 5.2 % TVA



Tarif de l'eau au 1er janvier 2014

Délégation Belge



C'est toujours avec un grand plaisir que nous recevons nos jumeaux belges. Après un passage en mairie, c'est autour du fameux « Cochon Gaulois » que le comité de jumelage les a reçus.



Chasse aux œufs



En 2014, les enfants de la commune accompagnés des parents et grands-parents ont parcouru le site de la pyramide de Condé. Cette année fut une réussite avec pas moins d'une trentaine d'enfants présents !!

Toute l'équipe du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année festive 2015.

Le Président Daniel Gaborit.

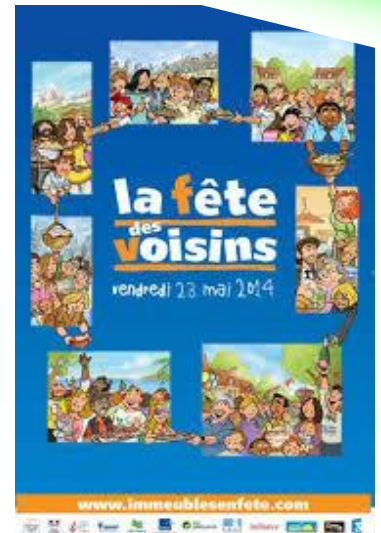


Fête des voisins

Mai

Changement de date ?

En 2014, la météo ne nous a pas permis de nous rassembler comme prévu sur différents lieux de la commune. Si nous n'arrivons pas à commander le beau temps pour 2015, nous ferons peut-être une entorse à la date définie pour l'ensemble des pays qui y participent cette manifestation étant internationale. Nous vous proposerons sans doute de la reprogrammer en des temps plus favorables.



Quel nom pour nos habitants ?

Notre commune est composée majoritairement de trois villages (même si nous n'oublions pas les habitants d'une petite partie de Bourras qui font partie intégrante de la commune de Triac-Lautrait), belle particularité, oui mais nos habitants n'ont toujours pas de nom ! Nous sommes à la recherche d'un nom qui regrouperait LAUTRAIT TRIAC et LANTIN.

Alors si vous avez des idées, faites des propositions au conseil municipal !

Repas des Aînés



C'est dans la joie et la bonne humeur que nos conseillères se sont mises à l'ouvrage le 24 mai pour accueillir nos anciens dans une jolie salle printanière. Pliages de serviettes en papillon, bouquets de blé et fleurs des champs, de quoi décorer les tables qui allaient recevoir les plats préparés par Frédéric Barrière de l'auberge de la Grand'plante et servis en toute simplicité par les membres du conseil.

Belle journée de détente et de partage!



En 2015 Rendez-vous fixé
le Samedi 21 mars.

Intervention basket-ball

En fin d'année scolaire dernière, les élèves de CM1 CM2 du Lautrait ont pu bénéficier d'un sicle de six séances d'initiation au basket grâce à l'intervention gratuite des bénévoles formateurs du club de Jarnac.





« Tous les ans nous proposons 3 soirées amicales : en avril le cochon gaulois, en juin la fête de la musique, en juillet le concours de boules.

Les habitants de la commune sont cordialement invités à nous rejoindre dans ces échanges gastronomiques et les bonnes âmes qui voudraient lier des amitiés avec les Belges sont les bienvenues.

Cette année 2015 nos belges viennent aux alentours du 14 juillet.

Que l'ancienne municipalité soit remerciée pour la subvention annuelle qu'elle a versé depuis la création du jumelage.

Malgré les difficultés financières budgétaires que nous n'ignorons pas, nous allons continuer à quémander l'aide communale.



A chacun et chacune, beaucoup de bonnes choses pour cette année 2015. »

La présidente du Comité de Jumelage Josette Rouyer.

L'école est presque finie

C'est dans le parc de Bassac que les écoles de Lautreait et Bassac se sont rassemblées pour fêter ensemble la fin de l'année scolaire sur le thème des contes. Des arbres vivants, des chasseurs, des loups et autres personnages ont ravis les nombreux spectateurs l'espace d'une soirée.

Bravo à tous ces enfants et à leurs professeurs.



Calitom et vous

Calitom est le syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente créée en 1997. Ce service public s'occupe de la collecte de nos déchets : ordures ménagères, emballages recyclables, verre, biodéchets mais aussi de la gestion des déchèteries, du tri des emballages recyclables, du stockage des déchets ultimes et enfin du compostage des déchets verts.



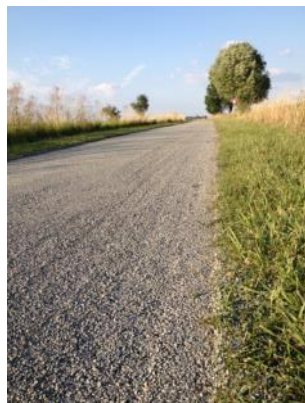
Nos poubelles noires sont d'ailleurs acheminées vers le site de Valoparc à Sainte Sève. Ce lieu se visite gratuitement et sur réservation au 0 800 500 429. Vous y découvrirez ce que deviennent vos poubelles noires, une station de compostage, entre autre. Nos sacs jaunes sont envoyés pour être retraités sur des sites extérieurs au département depuis l'incendie du site privé de Chateaubernard. Bientôt, ces déchets seront dirigés vers le site de Mornac. Ce lieu sera aussi agrémenté d'un jardin et d'un verger. Ces derniers seront créés et entretenus en lien avec des associations « ressources » comme les Jardins d'Isis, Charente Nature, les Jardiniers de France (entre autres) mais aussi des bénévoles du réseau Volon'Terres de Charente et de salariés Calitom.

Calitom œuvre au quotidien pour la réduction des déchets, développer le tri et donc le recyclage. Pour cela, Calitom insiste sur les déchets fermentescibles soit tout ce qui est alimentaire dans nos sacs noirs. Vous pouvez les réduire en compostant. Calitom vous propose des animations autour du compostage et du lombricompostage. De plus, Calitom vend un composteur en plastique de 700 litres pour 15 € (après vérification en magasins de bricolages et sur internet, c'est le moins cher, et de loin !). Pour cela, remplissez le formulaire de demande en ligne sur le site de Calitom ou bien le réserver par téléphone au numéro indiqué plus haut. Vous pouvez aussi adhérer à l'opération « Plus belle ma poule ». Calitom vous fournit deux poules pour 10 ou 15 euros les 2 selon la race et propose un poulailler à 75euros. Si vous êtes intéressé, contactez vite Calitom !





avant



après

La rue des Ardilles où est située la station de dénitrification a fait l'objet d'une réfection en fin d'été dernier. Il a été réalisé un gravillonnage et bitume aggloméré bicouche qui a l'avantage d'avoir une bonne tenue dans le temps et reste bien moins onéreux qu'un revêtement en enrobé.

La voie communale n°5 (autrement dit la voie de Triac à Bourras via le bois Noir) a été débernée en août afin de l'assainir et de la drainer.



La VC n°5 après débernage.

L'ensemble de ces opérations a été maintenant qu'elle est débernée, le facturé 11340€. Nous avons reçu le Conseil Municipal a exprimé son souhait subvention triennale du Conseil Général de poursuivre les travaux de réfection de à hauteur de 3946.78€, ces travaux la VC n°5 en 2015, la consultation des auront donc coûté 7393.22€ à la prestataires est en cours. Selon les commune. options choisies, les montants seront prévus au budget 2015.

Urbanisme

L'urbanisme est un élément important de l'administration communale ; souvent vu comme une contrainte administrative, il est par son code le garant des droits et obligations de chacun des résidents de la commune en matière de construction et d'occupation de sol.

Quelques rappels :

- L'outil majeur de l'organisation sur notre commune est notre Plan Local d'Urbanisme qui régit l'ensemble des normes, possibilités ou impossibilités en fonction de chaque zone. Le PLU a été adopté par le Conseil Municipal le 22 mai 2013 et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2013.
- Depuis le 19 septembre 2007 toute édification de clôture est soumise à déclaration préalable. Il en est de même concernant toute démolition.
- Le Conseil Municipal est régulièrement amené à prendre des décisions (fiscalité, droit de préemption...), à ce titre nous vous invitons à prendre connaissance des comptes-rendus dont vous êtes destinataires via notre Newsletter ou affichés dans chaque vitrine communale.
- D'autres réglementations particulières peuvent aussi s'appliquer, comme par exemple lorsqu'une parcelle est située en bordure de route départementale.

Alors : La marche à suivre :

Afin de ne pas vous trouver en difficulté face aux droits et devoirs qui s'imposent à tous, nous ne saurions trop vous conseiller de consulter systématiquement la mairie afin que nous puissions vous accompagner dans les démarches qui seront nécessaires de mettre en place.

Vive la Belgique

Aout

« Chaque année paire, nous partons pour LANTIN JUPRELLE en Belgique.

Nous avons rejoint nos jumeaux les **13-14-15-16 août 2014** en autocar ce qui procure une certaine convivialité.

Le 14 août nous avons assisté aux cérémonies commémoratives du centenaire de la grande guerre.

Juprelle-Lantin Belgique

Administration communale Juprelle:

20 rue de l'Eglise-4450

Juprelle Belgique

Tél: 0032422786654

Courriel: cpas@juprelle.be



La surprise du **15 août** était Bruxelles : son Atomium



Le Manneken-Pis



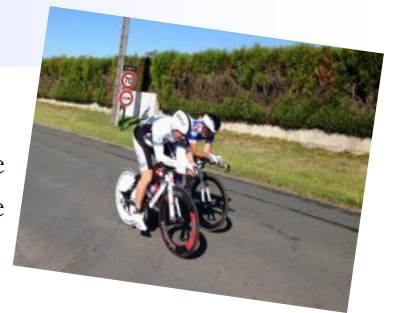
La Grand' Place avec son superbe parterre floral. »

« Un séjour réussi, plein de convivialité, d'échange, d'amitié. Nous convions les habitants de la commune à venir nous rejoindre ! »

Une année de courses

Cette année 2014 aura été riche en sport.

La municipalité tient vraiment à remercier tous ceux qui se sont portés volontaires pour sécuriser les courses, qu'elles se soient faites à vélo ou à pied !



Aérez vos méninges

« Une petite quarantaine de personnes a sillonné les chemins de la commune en 2014. Compte tenu de l'investissement en temps utile à la préparation de cette journée, nous les remercions très sincèrement. La récompense pour l'équipe ayant terminé 4ème : la coupe, un bouquet et une invitation VIP pour 2 personnes à un repas organisé par le comité des fêtes. »



Rappel de prudence

Feux : Le fait de brûler des déchets végétaux est autorisé sous certaines conditions puisque cette pratique est encadrée par arrêté préfectoral 2011276-0001 en date du 03 octobre 2011 ainsi, vous devez avant toute chose effectuer une déclaration préalable en mairie pour signaler votre souhait d'allumer un feu, votre autorisation éventuelle vous sera fournie pour une durée de deux

mois, le jour de l'allumage le répondant d'un centre d'appel vous donnera des informations indispensables.

Il est rappelé que le fait de brûler autre chose que des végétaux est interdit. Le centre de tri de Jarnac est ouvert à votre disposition pour le traitement responsable des déchets

toxiques. **Quoi qu'il arrive trier et recycler c'est mieux !**

Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	fermée	fermée

<http://www.calitom.com/index-module-orki-page-view-id-176.html>

Pour l'année 2014/2015 les effectifs sont en hausse, à Lautrait ce sont 16 CM1 et 8 CM2 qui sont scolarisés sous la responsabilité de Mme Duleau les lundi/mardi et vendredi, le jeudi étant assuré par.

A Bassac, on dénombre 77 enfants: 29 en Petite et Moyenne Section, 24 en Grande Section et CP, enfin 24 en CE1 et CE2.

Les tarifs intercommunaux des prestations entourant les écoles sont les suivants:

Tarif repas Bassac/Triac-Lautrait:
euros

Tarif garderie matin et soir Bassac: 0,90 euros

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place dès la rentrée par la CDC. Les mardi et vendredi les enfants bénéficient d'une heure trente de classe en moins et doivent en contrepartie se rendre à l'école le mercredi matin. Ces deux après-midi allégés leur permettent de participer ou non, à des activités périscolaires encadrées par du personnel de la CDC, Nathalie Farmane à Lautrait. Les élèves de CM1-CM2 ont ainsi pu pratiquer des activités de plein air mais aussi des jeux calmes en intérieur. Tout au long de l'année des malles de matériel circuleront dans les écoles de la CDC et des intervenants seront présents.

Société de Chasse

« Avant la nouvelle saison, notre repas de chasse pour une belle convivialité a réuni chasseurs et amis de plus en plus nombreux.

Avec Foussignac nous avons mis en place, pour un suivi de nos populations, un bracelet lièvre (9 prélevés au 11 décembre) en constante diminution.

Malgré 11 renards morts, il en reste encore beaucoup. Malheureusement aussi de nombreux chats sont dans nos campagnes et font beaucoup de dégâts, passereaux, levreaux...

Amis chasseurs, permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. » Le Président Pierre Paquet.

Opération Nature propre



En s'associant aux chasseurs, la commune marque sa volonté d'apporter une attention particulière à l'environnement et à sa protection.

En effet, guidés par des hommes de terrain, le 20 septembre, les volontaires se sont « attaqués » au nettoyage des rues, des fossés, des bords de Charente et du Bois Noir pour les débarrasser (un temps donné) de ses innombrables canettes et autres déchets plus ou moins volumineux. Tous ces déchets rassemblés sur la place de la Liberté ont été triés et mis à la benne. Mickaël Fillay, notre agent communal, se chargeant d'acheminer le reste à la déchèterie.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette matinée et donnons rendez-vous à toutes les bonnes volontés l'an prochain début septembre.

Protection de l'environnement

Calitom intervient et soutient des projets auprès des écoles, des entreprises et des collectivités. Dans ce cadre-là, la commune envisage l'achat de gobelets réutilisables à mettre à disposition des associations de la commune afin de réduire l'utilisation de vaisselle jetable et très polluante.





Nous entendons souvent dire et à juste titre que « ça roule vite dans nos villages ».

Alors se posent les questions de savoir si la vitesse est effectivement excessive et si nous devons réaliser des aménagements de voirie et lesquels. Pour ne pas travailler dans le flou, l'équipe municipale a validé en octobre l'achat d'un radar pédagogique à enregistrement de vitesse.

Le radar Evolis à enregistrement de vitesse dans les deux sens de circulation.

Actuellement les autorisations de voirie départementales sont obtenues. Les travaux d'implantation seront réalisés en janvier. Le dit radar migrera régulièrement entre neuf points stratégiques de notre commune. Nous réfléchissons ensuite aux aménagements à envisager.

Nos écoliers font les vendanges



Les CM à la M.F.R

Mardi 14 octobre, les CM de l'école de Lautrait sont allés faire les vendanges avec les 4^{èmes} de la M.F.R.

« Pour commencer, les « grands » sont venus nous chercher à l'école à 9h15. Un garçon de 4^{ème} a présenté sa classe et Eglantine la nôtre. Ensuite, on a fait les binômes.

Nous sommes allés cueillir le raisin à la main qu'on a ensuite emmené à la M.F.R. Puis, on a

pressé les fruits et goûté le jus.

Après, la professeure qui avait organisé la rencontre nous a mis un film sur le raisin.

A midi, nous sommes allés à la cantine car la M.F.R. nous a offert le repas.

L'après-midi, nous avons fait un rallye-photos avec notre binôme.

L'équipe arrivée première a eu une coupe.

Enfin, nous sommes rentrés à l'école à 15h. Nous avons tous passé une bonne journée. »

Julie et Clarisse, CM2

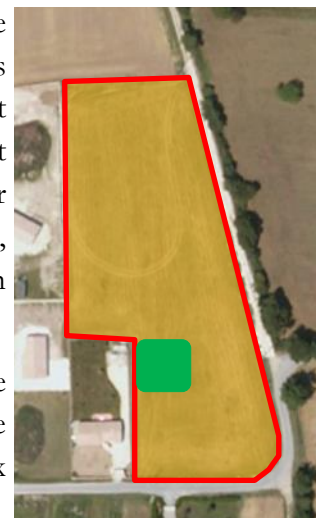


Futur Lotissement des Moines

Nous travaillons actuellement sur la réalisation du futur lotissement communal des Moines.

Lors des précédents mandats, la commune a fait l'acquisition de plus de 10 000m² de terrain dans le S entre les Velennes et Lantin. Le PLU nous autorise à y réaliser une opération d'ensemble d'une dizaine de lots. Actuellement les « barrières » administratives ont été levées, nous pourrions donc imaginer que la surface totale soit divisée en deux ensembles, l'un au nord accueillant terrains à bâtir, voirie et espaces verts, l'autre en bord de rue des Velennes accueillant terrains à bâtir, un espace collectif (en vert sur l'image) avec jardin d'enfant et voirie. Sur l'ensemble de l'opération, deux lots seraient consacrés à de l'habitation à loyer modéré, l'objectif étant de favoriser la mixité sociale et de laisser la chance à tous d'accéder à un logement individuel, même si c'est en locatif.

La phase de construction du projet commence réellement en janvier avec une première réunion technique planifiée le 05 janvier. Il s'agira maintenant de réaliser le montage financier et technique et le permis de lotir. Viendra ensuite les appels d'offres aux prestataires divers: Voirie, espaces-verts, réseaux etc...



Marathon du Cognac

Novembre



Ce sont plus de 1800 participants qui ont foulé le sol de Triac-Lautrait et des communes alentours le 08 novembre dernier.

Chez les marathonniens c'est Anthony Faye qui fait la course en tête et termine ses 42 km en tout juste 2h30.

Quant au vainqueur du semi-marathon, Thierry Guibault (ancien licencié de Cognac), il a dominé la course en 1h06.



Bravo à tous les coureurs dont la volonté remarquable ne fut pas sans nous apporter joie et bonne humeur sur leur passage!

Information aux Jeunes de la commune

Qu'est-ce que le Parcours Citoyen?

Le parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997.

Il comprend 3 étapes successives obligatoires:

L'enseignement de la Défense en classes de collège et lycée.

Le **recensement** en mairie de résidence à **partir de 16 ans**.

La **Journée Défense et Citoyenneté** (ex-JAPD), devant être effectuée entre la date du recensement et l'âge de 25 ans.

Pour en savoir plus: www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete ou contactez Marie-Claire Pinturault (Conseillère Défense de notre commune).

Commémoration par nos écoliers

Visite de l'exposition sur la première guerre mondiale

Mardi 13 octobre, les CM de Triac-Lautrait sont allés au Collège Jean Lartaut pour voir une exposition sur la première guerre mondiale.

« Nous avons vu des maquettes qui représentaient des femmes travaillant dans les champs, dans les usines et des soldats combattant dans les tranchées. Puis nous avons regardé un film réalisé par des élèves de CM qui parlait de la guerre.

Dans le film, on a appris que, à l'école, les enfants tricotaient des bonnets, des chaussettes et des gants pour les soldats qui combattaient.

Pendant la guerre, les femmes faisaient les choses à la place des hommes partis au combat: elles s'occupaient de leur famille, elles s'occupaient des animaux, travaillaient dans les champs, fabriquaient des armes... Elles ont dû remplacer les hommes.

En classe, on a lu *Zappe la guerre* . »

Texte écrit par Léane, Zoé, Margot, Anaïs et Léa

Faites vous-mêmes votre foie gras !

Pour une terrine de 1 kg

2 beaux foies gras de 600 gr chacun

Dénervé les foies, les saler et poivrer, ajouter un peu de Cognac aromatisé aux truffes.



Laisser une nuit au réfrigérateur.

Mettre à cuire dans une terrine en ajoutant un peu de morceaux de truffes ça et là.

Cuire à 100 degrés pendant 50 min environ.

Laisser reposer au moins deux jours avant de consommer. Bonne dégustation !



C'est avec une immense joie que nous avons retrouvé cette année la compagnie La Belle Voisine pour offrir aux petits et aux grands un moment féérique.

Pauline, alias Mathilda la petite fille qui dit toujours non et Rachelle, la maîtresse d'école, nous ont fait découvrir des personnages haut en couleur : Poiseau Fouduloi, Intrépide le singe, les ustensiles de cuisine, l'homme-téléphone... Chacun d'entre eux a fait découvrir à la petite Mathilda des valeurs de la vie : le courage, la solidarité, le respect de l'environnement...

Après avoir bien ri, bien chanté et rêvé, c'est le père Noël que nous sommes allés acclamer. Sur sa bicyclette il est arrivé à Lautrait, un peu essoufflé mais les bras chargés de cadeaux et de friandises! Encore un grand merci à la MFR pour son accueil et au Comité des Fêtes pour son généreux gouter et chocolats offerts aux enfants.



Un site internet ?

A partir de 2015 l'équipe municipale souhaite mettre en place la site web de la commune.

Nous bénéficions dans cette démarche de l'aide et de l'appui du **SDITEC (Syndicat Départemental Informatique et Technologies de Communication)** dont le rôle est d'accompagner les collectivités Charentaises dans l'appropriation des processus dématérialisés (communication et gestion données via Internet).

Ce site a pour but de proposer une accessibilité et une lisibilité nouvelles de la vie communale et de ses différents acteurs. Il ne se substituera pas aux moyens de

communication que vous connaissez déjà, tels que l'affichage, la newsletter, le bulletin d'information communal...

Nous souhaitons y mettre en ligne un calendrier des manifestations, des rappels réglementaires, des informations utiles, les comptes rendus de conseil, des rapports public (eau, assainissement, urbanisme etc...), des liens utiles, des contacts, des rappels de tarif. Mis en ligne en début d'année sous une version « en travaux » il va falloir le garnir et le structurer, à ce titre, vos suggestions seront les bienvenues.

A suivre...

Information



JARNAC-PYRENEES

L'ensemble devenu maintenant propriété de la CDC propose des tarifs très attractifs.

UN SEJOUR A LA MONTAGNE ABORDABLE POUR TOUS, POUR TOUTE INFORMATION

CONTACTER LA

<http://.cc-jarnac.fr/Formulaire-presentation.pdf>

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Ou au 05 45 81 76 01

Calendrier des manifestations 2015

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Dimanche 11: Galette Samedi 31: Choucroute	Samedi 7: Choucroute 6/7: salon des métiers à Angoulême	Samedi 14 Atelier chocolat à l'auberge de la Grand'plante Samedi 21: repas des aînés 22/29: élections des conseillers départementaux Mercredi 18 : Infos jobs été à Cognac	Dimanche 5 avril: Chasse aux œufs Samedi 11: Repas Gaulois	Vendredi 1er mai: Brin d'ailler Vendredi 8 mai: Commémoration	Samedi 20 juin: Fête de la musique
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Visite des Belges (date à définir)	Vendredi 28: Pétanque Dimanche 30: Rallye-pédestre	Repas de la chasse (date à définir)		Mercredi 11: Commémoration Samedi 21: Atelier canard gras à l'auberge de la Grand'plante	Dimanche 13: Arbre de Noël

Sans confirmation à ce jour, le scrutin pour les élections régionales devrait se tenir dans le 2ème semestre 2015.

L'assainissement

Nous ne pouvons que constater la performance de notre système d'assainissement collectif communal. Le système qui fonctionne actuellement à pleine charge fonctionne parfaitement, des relevés réguliers (prélèvements, mesures...) sont effectués par Charente Eaux (organisme départemental auquel nous adhérons), les résultats sont plus que corrects. La qualité des entretiens hebdomadaires de la station et des postes de refoulement réalisés par l'agent communal ainsi que les résultats des analyses font que pour la deuxième année nous avons bénéficié de l'aide épuratoire de l'agence de l'eau, 6902 € non négligeables. Pour info depuis sa mise en service la station a traité 45 300 m³ d'eaux usées.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons nous fier à l'efficacité de notre système d'assainissement, mais **le non respect du règlement dont vous avez été destinataire pourrait vite engendrer des dysfonctionnements et dégâts importants**. Nous avons connu un incident fin septembre 2014 où plusieurs dizaines de m³ d'eaux usées ont été déversées en 1h30 dans le réseau Lutraut Ouest, cette manœuvre interdite a provoqué un débordement du poste rue de la mairie, et mettant en défaut le système de pompage.

Nous vous remercions donc de votre civisme et de votre respect des installations qui servent 24/24 et 365 jours par ans. Vous ne le visez peut-être pas mais un système de télé-alerte par SMS peut mobiliser en permanence 3 élus et l'agent communal en cas de défaut sur une pompe ou sur une armoire électrique.

Mairie ouverte au public les **lundi et vendredi de 14h à 18h**.

Tél: **05.45.81.05.41**.

Courriel: mairie.triaclautrait@wanadoo.fr

Vous pouvez nous contacter en cas d'urgence:

Breudaud Sébastien 06.98.05.80.63. Vinsonneau Pascal 06.86.98.59.40.

Thomas Christine 06.15.19.84.32.

Roy Olivia 06.31.98.84.58.